



## La Parole du Rav Brand

Chaque début et fin d'un livre – son introduction et sa conclusion – éclairent le livre entier. Celui de Bamidbar commence avec le recensement des juifs – ils étaient 603 550 – et s'achève avec le récit de l'héritage des filles de Tsélof'had en Erets Israël.

Pourquoi ces deux sujets ont-ils été choisis ? Et pourquoi les femmes n'étaient-elles pas recensées comme les hommes ?

A cause de leurs multiples manquements dans leur confiance en D.ieu et leur refus d'entrer en Erets Israël – lors de l'épisode des explorateurs – il fut interdit aux hommes recensés de pénétrer dans le pays. Les femmes en revanche ne furent pas soumises à ce décret. A la différence des hommes, jamais leur confiance en Moché et en l'Eter-nel ne fut ébranlée, et elles désiraient ardemment entrer dans le pays que D.ieu leur avait promis. C'est pour cette raison que la Torah juxtapose ces deux sujets : « Parmi eux ne figurait aucun des enfants d'Israël de ceux que Moché et Aharon le Cohen avaient fait le dénombrement dans le désert du Sinaï. Les filles de Tsélof'had... dont les noms étaient Ma'hla, Noa, 'Hogla, Milka et Tirtsa... Donne-nous une possession parmi les frères de notre père[1]. » Si les hommes dirent [souvent, dans le désert] : « Nommons un guide et retournons en Egypte », les femmes en revanche s'exclamaient : « Donnez-nous une part dans la terre d'Erets Israël[2]. »

Les noms des filles de Tsélof'had témoignent d'ailleurs de leur courage, de leur volonté, de leur enthousiasme et de leur activisme : Ma'hla – 'hal – trembler d'excitation ; Noa – bouger ; 'Hogla – gal – avancer comme une vague ; Milka – lekh – aller ; Tirtsa – rats – courir. Elles étaient toutes sages et pieuses[3]. Pour nos sages, cette volonté ne se limitait pas à elles-mêmes : elles étaient les mentors de toutes les femmes. Ce sont elles qui disaient : « Donnez-nous une part en Erets Israël ! »

Le but du recensement était – entre autres – d'unir tout le peuple sous une seule bannière, car « l'union fait la force ». Mais les unions comportent aussi une faiblesse : la majorité entraînera la minorité – et cela pour le meilleur, ou pour le pire... C'est d'ailleurs afin de conserver la tribu de Levy comme garde-fou dans le cas où le peuple pécherait, qu'elle ne fut pas comptée avec les autres tribus. En effet, cette tribu ne fauta jamais, ne se laissa jamais contaminer par la nonchalance du reste du peuple, et elle ne fut pas condamnée à mourir à la fin

des quarante ans[4].

On pourrait alors dire que pour cette même raison, les femmes ne furent pas non plus comptées avec les hommes – afin qu'elles ne se sentent pas liées aux hommes, et qu'elles ne se laissent pas influencer par les inquiétudes et la lassitude de ces derniers.

En fait, ceux-ci craignaient que la possession de la terre sainte n'augmente leur mauvais penchant ; ce fut le cas pour les sept nations qui y habitaient, qui étaient les plus perverses de toutes les nations sur terre[5].

A l'inverse, les femmes juives étaient persuadées que la possession de la Terre sainte intensifierait leur bon penchant, et que la terre où coulent le « lait » et le « miel » gratifierait ses habitants de la « prophétie » et de « l'esprit saint »[6].

Déjà en Egypte, devant les difficultés quasiment infranchissables pour élever des enfants, les hommes manquèrent de courage pour engendrer une progéniture. Cela sans compter sur la vaillance de leurs épouses : elles les soutenaient, et les entraînaient dans leur enthousiasme et leur confiance[7]. Les femmes en fait ne sont pas « annexées » aux hommes : « Les femmes sont un "peuple" à part[8]. » Et si l'âge de l'intelligence et de la responsabilité des filles devance celui des garçons – respectivement 12 ans et 13 ans – cela est dû au fait que « les femmes sont gratifiées d'une "bina", inspiration profonde, supplémentaire[9]. » Ceci explique pourquoi l'un des plus grands génies talmudistes des derniers siècles, le vénéré rabbi Akiva Eiger, a pu écrire, en témoignant de sa douleur liée au décès prématuré de sa jeune épouse, qu'ils « menaient ensemble des débats animés jusqu'à minuit, afin de connaître l'art convenable de craindre et de servir D.ieu[10] ».

On comprend dès lors pourquoi il ne fallait pas que les femmes soient comptées avec les hommes, afin que l'optimisme des premières ne soit affecté par le pessimisme des derniers.

[1] Bamidbar 26,64 ; 27,4. [2] Sifri 16 ; Rachi.

[3] Voir Baba Batra 120 ; Rachi, Bamidbar 27,1 ; 36,8.

[4] Voir Bamidbar 2,49, avec Rachi. [5] Vayikra 18,3.

[6] Haguiga 13a. [7] Rachi, Chemot 38,8. [8] Chabbat 62a.

[9] Nida 45b. [10] Lettre 149.

Rav Yehiel Brand

### La Question

Dans la paracha de la semaine, Moché utilise des allusions face aux enfants d'Israël (à travers des noms de lieux illusoire) pour leur reprocher les différentes fautes, qu'ils commirent durant leur 40 ans de pérégrination dans le désert.

Nos sages expliquent que ces reproches ont été regroupés 2 par 2. Les deux derniers, nous explique Rachi, font référence à la révolte de Korah et à la faute du veau d'or. Cependant, il a lieu de se demander, quand bien même ces 2 événements seraient liés, Moché aurait dû

commencer par mentionner la faute du veau d'or avant celle de Korah, afin de respecter l'ordre chronologique des événements.

Pour quelle raison Moché les a-t-il inversés ?

Le 'Hanoukat Hatorah répond :

Lorsqu'Israël commit la faute du veau d'or transgressant le second commandement : "tu ne feras pas d'idole ni tout image..." Moché dans sa plaidoirie pour Israël dit à Hachem : c'est uniquement à moi que tu as donné ces commandements et non pas à eux (puisque Tu les a transmis uniquement à la deuxième personne du singulier).

Or, lors de la révolte de Korah, un

des arguments employés par ce dernier était : "toute l'assemblée est sainte" car nous avons tous entendu la parole divine au Sinaï.

Dès lors, cet argument de Korah vint totalement contrecarrer et neutraliser le, donna à cette dernière, une dimplaidoyer que Moché présenta lors de la faute du veau d'or, et de ce fait tension et des répercussions encore plus grandes.

Pour cette raison Moché cita d'abord l'épisode de la révolte de Korah avant celui du veau d'or, qui bien qu'étant antérieure à Korah, n'atteint le paroxysme de sa tragédie qu'à la suite de la rébellion de ce dernier.

G.N.

Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	19 : 03	20 : 24
Paris	21 : 25	22 : 43
Marseille	20 : 54	22 : 03
Lyon	21 : 04	22 : 16
Strasbourg	21 : 03	22 : 20

\* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 349

### Pour aller plus loin...

1) Mis à part le nom de Michné Torah, le Séfer Dévarim porte un nom supplémentaire, quel est-il et quelle en est la raison (1-1) ?

2) Quelle fut la réaction de Moché lorsque Hachem lui ordonna de répéter au Klal Israël tous les événements de la Torah (Michné Torah) ? Comment saisir cette réaction ?

3) L'expression « védi zahav » fait allusion à la faute du veau d'or (commise par les Béné Israël, compte tenu du « surplus d'or » ("védaye zahav") que ces derniers obtinrent lors de "bizate Yam souf" (voir Rachi). De quel mal supplémentaire se rendirent coupables les Béné Israël le jour où ils commirent la faute du veau d'or ?

4) Il est écrit (1-16) : « Hachem Elokénou dibère élénou bé'horève lémor, rav lakhem chévète bahar hazé ». À quel enseignement de la fin du traité Bérahkhot pourrait faire allusion les 5 derniers mots de ce passouk ?

5) Il est écrit (1-36) : « Zoulati Calev ben Yéfouné hou yiréna vélo étène ète haarets ». Si, comme l'atteste ce passouk, Hachem donna à Calev Erets Israël (vélo étène ète haarets), ça va de soi que Calev verra la terre sainte (hou yiréna), comme nous l'enseignent nos sages : « bikhlal mataim mané » ?

Yaacov Guetta

Pour soutenir Shalshélet ou pour dédicacer une parution : [Shalshélet.news@gmail.com](mailto:Shalshélet.news@gmail.com)

## Halakha de la Semaine

### Restrictions imposées par nos sages

#### le jour de Ticha Béav

1) Les sages nous ont interdit de manger en ce jour, de boire et même de se laver une partie infime du corps (comme le fait de tremper son doigt dans l'eau).

Pour la nétila du matin, on se lavera les mains jusqu'aux dernières phalanges.

Aussi, ils ont interdit de s'enduire, de mettre des chaussures en cuir, ainsi que d'étudier des paroles de Torah, car en effet, l'étude de la Torah réjouit le cœur. Cependant, on pourra étudier tout passage qui attriste comme ceux faisant référence à la destruction du temple. Les rapports conjugaux sont également proscrits [Choul'han Âroukh 554,1].

2) On ne salue pas non plus son prochain durant Ticha Béav ni par un bonjour, ni en serrant la main, ou en demandant 'comment ça va' et ce même par téléphone. Si une personne (ignorante) nous tend sa main, on la saluera alors en baissant un peu notre tête de manière à lui faire comprendre que l'on est en deuil [Choul'han Âroukh 554,20].

3) De plus, il sera totalement défendu de se promener, ainsi que de faire ses courses, tel un endeuillé qui doit s'abstenir de toute activité qui le distrairait de son deuil. [Choul'han Aroukh 554,21]

4) L'usage est de ne pas travailler en ce jour. Il est enseigné que celui qui travaille le jour de Ticha Beav ne verra aucune bénédiction de ce travail [C.A. 554,24].

5) Enfin, il est important de préciser que tous ces interdits sont en vigueur toute la journée jusqu'à la fin du jeûne. Le 'Hida se montre particulièrement virulent contre ceux qui pensent qu'il y a lieu d'être plus indulgent après 'Hatsot [Ma'hazik Berakha 554,2]. En effet, la seule tolérance rapportée est que l'on peut s'asseoir sur une chaise ainsi que de travailler l'après-midi de Ticha Beav si nécessaire [Rama 554,22 et 559,3].

David Cohen

## De La Torah aux Prophètes

Chers lecteurs, sachez qu'au moment où nous rédigeons ces quelques lignes, nous souhaitons de tout notre cœur que la venue du Machiah puisse empêcher leur publication. De cette façon, nous n'aurons pas à lire la terrible Haftara de cette semaine, annonciatrice de grands malheurs pour nous et nos ancêtres. Le prophète Yéchaya ne mâche pas ses mots et rappelle clairement notre entière responsabilité dans la destruction des deux Temples. Il est d'ailleurs de notoriété publique que le 3<sup>ème</sup> Beth Hamikdash ne pourra être reconstruit tant que nous n'aurons pas corrigé notre comportement exécrable. Seuls les derniers versets de cette Haftara nous donnent une lueur d'espoir, ce qui ne sera pas de trop dans le cas où nous devrions affronter cette année encore le jeûne du 9 Av (quasiment aussi important que Kippour).

Yehiel Allouche

## Question Rav Brand

**Est-ce qu'on peut payer avec l'argent du maasser une seoudat hodaa suite à un accident ?**

En Erets Israel on prélève dix % de la récolte et on le donne au Levy, et dix autres %, nommé maasser cheni et on le mange à Yerouchalayim, où on transfère sa kedoucha sur de l'argent qu'on retransfère à Yerouchalayim sur des aliments. Mais on n'y achète pas des sacrifices qu'on est obligés

d'acheter, car pour les acheter, il faut de l'argent 'Houlin - profane (Haguiga 8a). Celui qui doit apporter un sacrifice de Toda me semble-t-il, n'utilise que de l'argent 'Houlin. Concernant l'argent du maasser de nos jours, on le donne en principe aux pauvres ou aux Talmidim qui étudient et n'ont pas de métier. Et ceux qui permettent de l'utiliser pour une mitsva, c'est uniquement pour une mitsva facultative, mais concernant les mitsvot "obligatoires" il faut acheter avec de l'argent qui n'est pas maasser (et

dans la mesure du possible, on n'achète pas des tefiline, etrog, mezouza, etc avec l'argent du maasser).

Si de nos jours on organise une séouda de hodaa à la place d'un korban toda, on ne devrait pas l'acheter avec de l'argent de maasser cheni, et à plus forte raison pas avec de l'argent de maasser richon qui est donné au Levy ou aux pauvres.

Conclusion : n'utilisez pas l'argent du maasser pour une séoudat hodaa.

## Aire de Jeu

### Jeu de mots

Malgré la fatigue, ma grand-mère s'occupe toujours de son potager

### Devinettes

- Combien de temps de marche, les bné Israël auraient-ils dû mettre et combien de temps cela leur a-t-il pris pour parcourir le chemin du désert du Sinaï jusqu'à Kadech barnéa ? (Rachi 1,2)
- Cite 3 villes que Rachi rapporte qui sont en bord de mer sur la côte Ouest d'Israël. (Rachi 1,6)
- Pourquoi Moché ne connaissait pas la halakha de l'héritage des filles de Tsélof'had ? (Rachi 1,7)
- Pourquoi a-t-il qualifié le désert de "redoutable" ? Il n'y avait pourtant personne ! (Rachi 1,19)
- Quel endroit Kalev ben Yéfouné a-t-il hérité ? (Rachi 1,36)

### Réponse échecs

Blancs en 3 coups  
H8E5 B8A8  
F5C8 D8C8  
F8C8



## Réponses aux questions

1) Le Séfer Dévarim porte aussi le nom de "Séfer Hamil'hamote", du fait que la Torah y raconte les guerres menées par le Klal Israël, depuis sa sortie d'Égypte et jusqu'à son entrée en Erets Canaan. (Pirouch du Rokéa'h sur la Torah, 2-10)

2) Au départ, Moché ne voulut pas répéter la Torah au Klal Israël, du fait qu'il se disait : « lorsque j'ai réprimandé les Béné Israël en les taxant de rebelles ('Houkat 20-10) : " Chimou na hamorim ! » ; j'ai été durement sanctionné par Hachem. J'ai donc maintenant peur de faire des remontrances à mes frères juifs ! ». C'est alors que D... le rassura en lui disant : « Ne crains pas de leur faire des Tokha'hote. (Dévarim Rabba, Paracha 1, Siman 8)

3) Selon une opinion de nos sages, ils offrirent au veau d'or une partie de la manne que Hachem fit tomber pour eux ce jour-là ! (Midrach Tan'houma, parachate Réé, Siman 16)

4) Les sages de Babel questionnèrent les sages d'Israël en ces termes (Bérakhot 64a) : « S'il faut choisir entre "Sinaï" (un sage au savoir encyclopédique) et " Oker Harim" (un sage à l'esprit aiguisé analysant avec profondeur et exigence les sujets de la Torah), lequel d'entre eux a préséance » ? Et les sages d'Erets Israël de répondre : « Sinaï Adif », car tous ont besoin de celui qui possède beaucoup de blé

(c.-à-d. : Un sage ayant beaucoup de connaissance).

Remez Ladavar : « Rav lakhem », autrement dit : « Si vous cherchez pour vous un Rav de communauté, choisissez et prenez de préférence un Rav dont "l'assise" ("chévète") incarne le Sinaï ("bahar"), et donc doté de beaucoup de connaissances en Torah". ('Hène Vékhavod du Rav Acher 'Haddad de Djerba, résidant aujourd'hui à Nétivot, Sefer imprimé en 1974).

5) L'expression « vélo étène ète haarets » ne fait pas référence (selon une opinion de nos sages) à Erets Israël, mais plutôt à la ville (au territoire) de 'Hévron que Hachem donnera à Calev (qui pria sur la tombe des Avot afin que ces derniers intercèdent pour lui auprès de Hachem, afin qu'il ne suive pas le Lachone Hara des Méráglim sur la terre d'Israël).

Remez Ladavar : « hou (Calev) yiréna ». Le terme « yiréna » (il la verra, c.-à-d. : "La ville de 'Hévron") a la même guématria que 'Hévron (266).

Ainsi, notre passouk nous enseigne 2 choses : « Hou yiréna » (Calev verra la terre de 'Hévron, en rentrant en Erets Canaan) « Vélo étène ète haarets » (c'est à lui, déclare Hachem, que Je donnerai cette terre de 'Hévron). (Rabbi Yossef Binyamin Sarfati selon le Pirouch du Kaf Hacohen de Rabbi Avraham Hacohen Its'haki de Tunis, Sefer imprimé à Livourne en 1865)

## La Paracha en Résumé

➤ Moché réprimande les Béné Israël dans une grande partie de ce dernier livre de la Torah. Le premier passouk est entièrement allusif et rappelle les fautes des Béné Israël dans le désert.

➤ Il raconte ensuite certaines guerres, le conseil de Itro de nommer des gens qui l'aideront à gérer le peuple. L'histoire des explorateurs en longueur.

➤ Il raconta ensuite les périples des 40 ans du désert, notamment le long détour depuis le Sud jusqu'au Nord Est, passant par plusieurs pays,

leur refusant le droit de passage.

➤ Ils firent finalement la guerre contre Si'hon et Og qu'ils conquièrent.

➤ Arrivés à la frontière du Jourdain, Gad et Réouven promirent de faire la guerre avec leurs frères avant d'y revenir pour s'y installer.

# A La Rencontre De Nos Sages

## Rabbi Israël Abouhatzeira : Baba Salé

Rabbi Israël Abouhatzeira est né en 1889 à Rissani, ville de Tafilalet, une région située au sud-est du Maroc dans une famille d'illustres talmidé 'hakhamim. Petit fils du grand Rabbi Yaakov Abouhatzeira le Abir Yaakov, Rabbi Israël fait preuve dès son plus jeune âge d'une très grande piété et d'une humilité sans pareille. On raconte qu'enfant déjà, il avait pris l'habitude de ne pas manger de viande, de jeûner les jours de la semaine, cela en cachette de ses parents qui lui interdisaient de s'imposer de telles restrictions en raison de son jeune âge. Rabbi Israël acquit rapidement d'immenses connaissances en Torah, si bien que lorsque mourut son père Rabbi Massoud, Av beth-din et Rav du Tafilalet, il lui fut immédiatement proposé le poste de son père alors qu'il n'avait à l'époque que 18 ans. Rabbi Israël commença par refuser ce grand honneur qui lui était proposé, mais devant l'insistance de la communauté, il fut forcé finalement d'accepter. Sous sa tutelle, les Juifs de la région reconnurent qu'ils avaient affaire à un saint homme et appliquèrent scrupuleusement ses directives et conseils. En 1920, les habitants du Tafilalet, menés par le musulman Mulai Muhamed, se révoltèrent contre l'occupant français. Les Juifs furent accusés de collaborer avec l'ennemi, et furent perpétrés de

nombreux massacres durant lesquels Rabbi David, le propre frère de Rabbi Israël, perdit la vie. Suite à cela, Rabbi Israël et sa communauté partirent pour Bodniv. Là bas, Rabbi Israël, très affligé par la mort de son frère, entreprit un voyage d'un an en Erets Israël, où, aidé par Rabbi Yossef Chlouch, il publia les livres de son frère disparu. À son retour à Bodniv, Rabbi Israël accepta le poste de Rav. Deux ans plus tard, Rabbi Israël partit à nouveau pour Erets Israël, où il fut accueilli par les plus grands rabbanim séfarades de l'époque, émerveillés par son savoir et sa modestie. Lors de son second voyage en Erets, Rabbi Israël se rendit à Tsfat, et se dirigea vers la synagogue de Ari Hakadoch, où, à sa grande surprise, l'entrée lui fut refusée. « Tous ceux qui ont essayé d'y pénétrer n'en sont pas ressortis vivants », lui expliqua le gardien de la synagogue. Rabbi Israël le rassura et parvint à obtenir les clefs de ce saint lieu, et devant une large foule haletante, pénétra dans la synagogue, sortit le Séfer Torah de son arche, et commença à lire à haute voix. Un halo de lumière scintillante illumina la synagogue et Rabbi Israël déclara qu'à dater de ce jour, tout un chacun pouvait venir à sa guise prier dans ce saint lieu. Les juifs de Tsfat s'empressèrent autour de Rabbi Israël à sa sortie de la synagogue afin de recevoir sa bénédiction. Sa réputation, déjà considérable à l'époque, ne fit que s'étendre. Lorsqu'il rentra à Bodniv, c'est la charge de grand-rabbin du Maroc qui lui est cette fois proposée, qu'il déclina d'abord à plusieurs reprises, avant de l'accepter. Il partit

alors vivre à Erfoud, dans le sud du Maroc où lui et sa famille demeurèrent jusqu'à la fin de la Seconde guerre mondiale. Les Allemands ne parvinrent jamais jusqu'à cette région enfoncée du Maroc, protégée par le mérite de Baba Salé qui promit la vie sauve à sa communauté si elle faisait téhouva. En 1950, alors que de nombreux Juifs marocains émigraient pour Erets Israël, Rabbi Israël prit la décision d'aller lui aussi s'y installer. Rabbi Israël vécut d'abord à Lod, d'où il partit lorsqu'on lui proposa le poste de Rav, puis à Baka où lui fut offert le poste de grand-rabbin d'Israël, qu'il déclina également. C'est Nétivot que choisit Baba Salé pour finir ses jours, non sans s'être d'abord assuré que cette petite ville faisait bien partie des frontières d'Erets Israël. Là-bas, Rabbi Israël recevra le surnom de « Baba Salé » sous lequel il reste célèbre jusqu'à ce jour, et qui signifie « prier le père », en raison des nombreux miracles qu'il effectuait par ses téfilot. Son impact sur la communauté de Nétivot et de ses alentours fut immense, et grâce à sa présence, de nombreuses personnes s'engagèrent dans le chemin de la Torah. En 1984, Baba Salé, très malade, décéda à Nétivot. Sa Lévaya rassembla des dizaines de milliers de personnes. D'innombrables histoires sur la portée de ses prières circulent, parmi elles, des personnes gravement malades qui ont guéri, des femmes stériles qui ont donné naissance et des décrets graves qu'il a réussi à annuler.

David Lasry

## Or Letsion

### Le vol (1)

Le vol et les mauvaises mœurs sont des désirs instinctifs de l'âme humaine (Makot 23b). Sur ce propos, le Ram'hal écrit dans son livre Messilat Yécharim (chap.11), que nous constatons qu'en réalité, la plupart des gens ne commettent pas de vol ou de relation prohibée ouvertement. Cependant, malgré cela, la plupart goûtent la saveur du vol en s'autorisant à prendre pour eux, ce qui leur est interdit.

Les Sages ne veulent pas dire par là que celui qui trébuche dans ces interdits, est considéré comme ayant fauté par la contrainte (oness). La véritable intention des Sages est de mettre en garde contre le fait que personne ne doit se considérer comme étant complètement éloigné du vol, car Rav Yéhouda a dit au nom de Rav que la plupart des gens volent, tandis que la minorité tombe dans les mauvaises mœurs. (Baba Batra 165a).

Il convient de comprendre pourquoi la plupart des gens échouent dans le vol, mais n'échouent pas dans les relations interdites. Il est fort probable que dans le vol, une personne peut pécher et

penser qu'elle accomplit une mitsva, car le mauvais penchant lui présente des arguments favorables. Cependant, cela n'est pas le cas pour les relations prohibées. En réalité, il existe dans le monde des gens qui se justifient en volant les biens d'autrui, et il y a de nombreux exemples à cet égard. En particulier, le vol chez les employeurs par les travailleurs est très courant. Il arrive souvent que le travailleur prétende que le travail épuisant qu'il effectue pour son patron justifie de voler étant donné tous les énormes bénéfices qu'il génère. Qu'importe si je m'absente un jour de mon travail, cela ne représente-t-il pas une infime partie de mon salaire par rapport aux profits que j'apporte à mon employeur ? C'est une raison (parmi d'autres) pour laquelle la plupart des gens volent.

L'un des exemples donnés par le Ram'hal est celui du travailleur journalier. Il doit savoir que ses heures sont "vendues" à son employeur. S'il en est ainsi, il ne lui est pas permis d'utiliser ces heures pour son propre bénéfice. Même s'il accomplit une mitsva pendant ces heures de travail, cela ne lui sera pas compté comme une mitsva, car le véritable objectif de l'accomplissement de la

mitsva est de faire la volonté du Saint Béni Soit-Il, et Il n'a pas besoin de mitsvot réalisées par une personne dont le temps est déjà loué pour quelqu'un d'autre. En accomplissant des mitsvot pendant les heures de travail, cette personne irrite le Saint Béni Soit-Il, c'est comme si elle n'accomplissait pas Sa volonté.

Cela est semblable à une personne qui voit une fuite dans le tuyau d'évacuation de la propriété de son voisin et utilise les vêtements de celui-ci pour la colmater, puis va joyeusement lui annoncer qu'il a réparé la fuite. Il est certain que cela causera de la peine à son voisin et peut-être même de la colère envers lui. Ceci est une comparaison réelle également pour ceux qui au moment de leur étude de Torah sont confrontés à certaines mitsvot telles que la visite d'un endeuillé, un mariage, la bénédiction des arbres, une visite aux malades, etc. Ils se précipitent immédiatement pour accomplir ces mitsvot même en plein milieu de leurs études, sans vérifier si cela est préconisé par la halakha. Il serait dommage que leurs bonnes intentions ne plaisent pas aux yeux d'Hachem.

(Or letsion H&M p.213-214)

Yonathan Haik

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

## Enigmes

### Enigme 1:

Quel Chabbat lisons-nous le matin le plus de Psoukim ?

Le chabbat où on lit Matot-Massé (Quand on les lit ensemble), 247 Psoukim).



## Réponses Enigmes Matot Massé N°348

### Enigme 2:

Une poire coûte 60 cents, une banane 60 cents et une mandarine en coûte 80. Combien devrait coûter une pomme ?

Une pomme devrait coûter 40 cents, car chaque voyelle présente dans le nom du fruit coûte 20 cents.

**Enigme 1 :** Quel personnage du Tanakh, a épousé 2 femmes et chacune avait plus de 40 ans de plus que lui ?

### Enigme 2 :

Une opération codée présente des lettres qui correspondent chacune à un chiffre. Chacun des chiffres est représenté par la même lettre et aucun mot dans l'opération ne commence par zéro. Dans la multiplication suivante, que valent donc TRAMS et SMART ? Opération : 4 x TRAMS = SMART

**Rébus:** Quilles / Hennit / Avis / A / Eau / Tas

## Rébus



Tu es un saucier à riz

## La Force d'une parabole

Avant de mourir, Moché s'adresse au peuple et leur fait, par allusion, des reproches sur les écarts de conduite qu'ils ont eus pendant toutes ces années. Il leur reproche notamment la faute des explorateurs qui a causé cette longue traversée du désert.

Cet épisode des explorateurs s'est passé le 9 av, et depuis, cette date est une période sombre de notre calendrier.

Comme vu la semaine dernière, le Hafets Haïm dit dans l'introduction de son livre : "A quoi bon demander la reconstruction du Temple, si nous ne nous efforçons pas de régler ce qui a été la cause

de ce désastre." Commencer à améliorer notre parole est un préalable pour espérer voir le Temple reconstruit.

Le Hafets Haïm ajoute qu'il y a en plus une nécessité d'améliorer cette parole pour valoriser nos tefilot. (Chémirat halachon, Chaar Hazékhirah Chap.7)

Cette parabole peut nous aider à mieux le comprendre.

*Un apprenti cuisinier cherche à réaliser un plat de la meilleure manière. Il demande pour cela à son instructeur les quantités nécessaires ainsi que toutes les manipulations à effectuer.*

*Après avoir tout respecté à la règle, son plat ressort malgré tout, avec un arrière goût très désagréable.*

*Le chef lui-même ne comprend pas ce qui a provoqué un résultat si décevant. Il décide donc de présent de l'observer pour trouver l'origine de l'erreur. Notre apprenti se remet donc à la tâche mais le chef comprend immédiatement ce qui a provoqué cette saveur désagréable. L'apprenti suivait bien la recette à la lettre mais ne prenait jamais le temps de nettoyer ses instruments. La meilleure recette ne pouvait donc rien donner puisqu'elle était préparée dans des ustensiles souillés.*

Chaque petit effort pour "nettoyer" nos outils donnera ainsi à nos tefilot un peu plus de poids et espérer ainsi voir la reconstruction du Temple très prochainement.

Jérémy Uzan



## La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Jordan est un Juif américain qui cherche à s'enrichir. Un jour, il va dans un garage et demande au vendeur de lui montrer les voitures de luxe qu'il a à vendre. Le vendeur s'exécute et lui présente une très belle voiture qui plaît à Jordan et l'achète donc pour la modique somme de 100 000 dollars payés immédiatement avec de beaux billets tout juste sortis de la banque. Jordan, content de son acquisition, va faire un tour en faisant vrombir son auto mais ne tarde pas à revenir chez le garagiste quelques minutes plus tard. Le vendeur est étonné et pense en premier lieu qu'il a découvert un problème ou même un voyant mais rien de cela. Jordan lui propose de racheter la voiture pour 50 000 dollars seulement. Le vendeur ne comprend pas trop et se dit qu'il s'agit sûrement d'une nouvelle arnaque dont il n'a pas encore entendu parler. C'est pourquoi il demande à Jordan de patienter quelques instants, feint d'aller chercher quelque chose dans son bureau et va immédiatement téléphoner au commissariat de son quartier car il soupçonne quelque chose de louche. Les policiers ne tardent pas à arriver et interrogent Jordan sur les raisons de la vente de sa voiture à moitié prix. Jordan leur répond de manière assez effrontée que ceci ne les regarde pas et qu'il veut juste vendre son nouveau véhicule. Évidemment, cela éveille encore plus les soupçons des policiers qui l'arrêtent immédiatement pour des vérifications plus poussées au commissariat. Les policiers qui n'apprécient pas le comportement de Jordan vont jusqu'à la limite du légal et le gardent au frais plusieurs jours mais en vain. Après avoir tout vérifié, inspecté la voiture sans rien trouver, ils se voient obligés de le libérer avec des excuses malgré les grosses questions qu'ils ont sur son comportement. Mais leurs excuses ne suffisent pas à Jordan qui, comme un bon Américain, trouve un bon avocat et porte plainte contre l'état pour l'avoir tellement déshonoré, blessé dans son estime et surtout immobilisé pendant plusieurs jours. Évidemment, le juge lui donne raison et l'état le dédommage avec deux millions de dollars. Jordan va du coup trouver son Rav pour faire un don de son Maasser (un dixième de ce que l'on gagne comme la coutume le veut) à la Yechiva de sa ville. Il semblerait que tout se finit bien mais le Rav découvre qu'en vérité tout cela était prémédité, c'est-à-dire que Jordan a agi de manière à éveiller les soupçons afin qu'on l'arrête et ensuite demander dédommagement sur cela. Le Rav se demande donc s'il a le droit d'accepter ce joli don. Qu'en pensez-vous?

Rav Zilberstein alla trouver son beau-père, le Rav Eliyachiv, pour lui poser la question. Celui-ci répondit de manière catégorique qu'il était complètement interdit d'accepter cet argent. Il expliqua qu'une somme acquise de manière malhonnête avec un grand Hilloul Hachem (profanation du nom de Hachem) ne peut servir à financer l'étude de Tsadikim qui étudient dans la pureté et qui grandissent le nom de D.ieu. Le verset de la Torah nous dit « un arbre fruitier qui fait des fruits », c'est-à-dire que l'arbre avait le même goût que les fruits comme l'explique Rachi. Le Sefer Talélé Orhot explique qu'ainsi, celui qui subventionne la Torah, qui est comparé à un arbre de vie, doit lui aussi avoir le goût de la Torah, c'est-à-dire la pureté et la droiture. Or, Jordan s'est comporté à l'inverse de ce que la Torah nous demande et a ainsi fait passer le peuple juif pour un peuple de roublards qui utilisent leur intelligence afin de dérober l'argent des autres. Le Rav rapporte aussi les paroles du Bèer Agola qui explique que durant sa vie, il vit plusieurs personnes qui gagnèrent de grandes sommes grâce à des erreurs que firent des non-juifs (chose dont il n'est pas obligatoirement interdit d'en profiter quand l'erreur ne provient pas de moi) mais cet argent ne leur porta pas bonheur et ils ne tardèrent pas à le perdre et ne laissèrent aucune Berakha de cela. Or, il vit aussi beaucoup de Tsadikim qui sanctifièrent le Nom de D.ieu en faisant remarquer aux non-juifs leurs erreurs (acte non obligatoire et autorisé seulement si on le fait pour grandir le Nom de Hachem) et s'enrichirent par la suite et laissèrent une belle bénédiction matérielle et spirituelle à leur progéniture. En conclusion, on ne profitera pas pour la Torah d'un argent mal acquis car il ne faut pas oublier que le but de notre étude n'est que pour faire plaisir à notre cher Père qui est au ciel, et ceci ne Lui fait pas plaisir.

(Tiré du livre *Véaarev Na*, Tome 4, page 200)

Haim Bellity

## Comprendre Rachi

« Je vous ai parlé à cette époque en disant : Je ne peux moi seul vous porter. » (1/9)

**Rachi pose la question suivante :** Est-il possible que Moché ne pouvait pas juger Israël ? L'homme qui les avait fait sortir d'Égypte, qui avait fendu pour eux la mer, qui avait fait descendre la manne et fait voler vers eux les cailles ne pouvait-il pas les juger ?

**Rachi répond :** Moché leur parla ainsi : Hachem vous a rendus nombreux, Il vous a fait grandir et vous a élevés au-dessus de vos Dayanim (Juges) ; Il a pris de vous la punition et l'a placée sur les Dayanim. Et ainsi a dit le roi Shlomo : "Car qui peut juger ton peuple si lourd" (Melakhim 1,3) Est-il possible que celui à propos duquel il est écrit "Et Shlomo devint le plus sage de tous les hommes" puisse dire "Qui peut Juger..." ? Mais ainsi dit Shlomo : les Dayanim des bnei Israël ne sont pas comme les juges des autres nations car si ces derniers font tuer, frapper, étrangler, pervertir le jugement et volent, ils n'en subiront pas de conséquence alors que les juges des bnei Israël, s'ils obligent une personne à donner de l'argent de façon injuste, ils risquent leur vie : « Il prend la vie de ceux qui le volent » (Michlé 22)

Rachi nous apprend donc que c'est une grande difficulté de juger les bnei Israël car le juge n'a pas le droit à l'erreur car si le juge rend 'Hayav d'argent une personne injustement, non seulement Hachem rendra à cette personne l'argent mais en plus le juge sera puni d'une manière extrêmement sévère. En effet, Rachi ramène le passouk dans Michlé (22/23) où il est dit de ne pas voler le pauvre...car Hachem le vengera et volera l'âme du voleur, ce qui fera dire à nos 'Hakhamim : « Tout Juge qui prend de lui et donne à l'autre injustement, Hakadoch Baroukh Hou prendra l'âme du juge. » (Sanhédrin 7) Ainsi, la moindre erreur du juge lui sera fatale.

Et Moché Rabbenou ajoute "Ekha, comment pourrais-je vous porter seul..." que Rachi, ayant la question qu'est-ce que Moché vient ajouter, explique que bien que l'immense récompense de juger pourrait compenser la peur de juger due à la punition extrêmement sévère en cas d'erreur, je ne pourrai pas car Hachem veut qu'il y ait des Dayanim et ne veut pas que je juge seul.

**On pourrait se demander :**

1. « Comment porterais-je seul votre charge, votre fardeau et vos disputes » (1/12). Des psoukim, il ressort que la difficulté pour Moché Rabbenou de juger seul est due à la fatigue de cette charge colossale. Mais de Rachi, il ressort que c'est dû à l'extrême gravité de se tromper qui donnerait une punition fatale. Pourquoi Rachi a-t-il dévié du sens simple des psoukim ?

2. Comment comprendre la question de Rachi : voilà qu'apparemment il n'est pas contradictoire de dire que Moché a accompli de grandes choses et en même temps dire que c'est extrêmement exténuant, voire impossible, de juger seul tout un peuple !?

3. Voilà que Yitro dit explicitement « t'épuiser, tu

t'épuieras... » (Yitro 18/18) Il ressort explicitement que la raison pour laquelle Moché dut nommer des Dayanim sur le conseil de Yitro est due à la charge trop importante avec la fatigue et l'épuisement que cela entraîne et non à la peur de la punition extrême en cas d'erreur du juge !? (Gour Arié)

**On pourrait proposer d'expliquer Rachi ainsi :** Le fait d'avoir accompli tellement de miracles démontre que Moché a atteint un niveau de prophétie jamais atteint et possède une sagesse et intelligence incommensurables d'où la question de Rachi. À cela, Rachi répond que du fait que la moindre erreur serait fatale pour le juge, par conséquent, Moché ne peut pas juste écouter la question puis donner la réponse immédiatement même si évidemment Moché connaît la réponse. Vu la punition extrême de la moindre erreur, il se doit de bien vérifier et de reprendre la souguya en profondeur depuis le début. Or, cela, il doit le faire pour chaque cas et Baroukh Hachem, les bnei Israël sont nombreux donc cela lui prend tout son temps et toutes ses forces jusqu'à l'amener à un état d'extrême fatigue et d'épuisement, c'est pour cela que Yitro lui dira « ...t'épuiser, tu t'épuieras... », ce n'est pas gérable.

Ensuite, Moché Rabbenou ajoute que même s'il était prêt à répondre tout de suite, car vu l'ampleur de la récompense de juger les bnei Israël cela vaut la peine de prendre le risque de répondre tout de suite, en particulier concernant Moché Rabbenou, vu sa Hokhma inimaginable, le risque d'erreur est nul, Moché Rabbenou dit que Hachem ne veut pas, Il désire qu'il y ait plusieurs Dayanim et ainsi, pour chaque question, bien prendre le temps d'analyser la souguya et l'approfondir.

De là, nous apprenons que bien qu'il soit très important de connaître les Halakhot, pour Hachem, c'est loin d'être suffisant car voilà, Hachem a préféré qu'il y ait plus de Dayanim afin qu'ils aient le temps d'étudier toute la souguya car le but ultime et ce qui est précieux pour Hachem est de comprendre chaque Halakha à sa source et d'étudier tout le cheminement jusqu'à la Halakha finale, de comprendre tous les tenants et aboutissants de la souguya, de la Guémara jusqu'à la Halakha en passant par les Richonim, Ha'haronim et Poskim... c'est ce que nos 'Hakhamim appellent «chematata aliba dehilheta».

Cette explication de Rachi peut nous offrir une nouvelle compréhension de la Michna : « Soyez lents dans le Din et faites beaucoup d'élèves » (Avot 1/1), c'est-à-dire, afin de pouvoir prendre le temps d'étudier le Din doucement et en profondeur, faites beaucoup d'élèves, ainsi, toutes les questions seront réparties sur beaucoup de Dayanim et ainsi chaque Dayan aura le temps d'étudier toute la souguya en profondeur.

« Un homme qui marche dans la nuit noire et obscure et qui a peur de marcher dans les épines, crevasses...et d'être attaqué par des bêtes sauvages et des bandits et qui ne sait même pas sur quelle route il marche...arrivé au carrefour, il est sauvé de tous... De quel carrefour s'agit-il ? Mar Zoutra dit : c'est un Talmid 'Hakham qui étudie un sujet jusqu'à qu'il émerge selon la Halakha chematata aliba dehilheta » (Sota 21)

Mordekhai Zerbib